

**COMPTE-RENDU de la REUNION DU COMITE DE PILOTAGE**  
**DU POLE NATIONAL DE RESSOURCES**  
**EN EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT**

**Le lundi 16 juin 2003**

**PRESENTS** : Madame le recteur, Daniel BONTOUX (conseil régional), Danièle LACAM (CDDP 79 et CRDP), Michel SEGUIGNES (université La Rochelle), Francis THUBE (GRAINE), Véronique BAUDRY (GRAINE, centre de documentation), Martine DENIS (Conseil Général 79), Jean-Paul RENARD (rectorat, IEN-ET), Alain FEMENIAS (DIREN), Mireille FEMENIAS (DRAF), Jean BURGER (Ifrée-ORE), Jean-Pierre TRILLET (Ifrée-ORE), Philippe PALISSE (rectorat, DAAC), Jean-Paul SANFOURCHE (IUFM Poitou-Charentes), Jean-Claude BEAULIEU (Ifrée-ORE), Yannick BRUXELLE (rectorat, DAAC)

**EXCUSES** : Jean-Pierre FABIEN (rectorat, IA-IPR de SVT), Laurent SOUTENET (rectorat, IA-IPR d'HG), Michèle JOUHANEAU (MEDD), Patrick CORONAS (rectorat, DAAC)

**Madame le recteur**, ouvre la réunion par un bref rappel des objectifs généraux des pôles nationaux de ressources (inventaire et mise à disposition d'outils, formation de formateurs et personnes-relais, production d'outils) puis par une présentation des partenariats riches qui permettent de le faire vivre et évoluer. Elle établit des liens avec l'expérimentation "Education à l'environnement vers un développement durable" qui se met actuellement en place dans notre académie. Il s'agit, au delà des prédispositions de notre académie à être choisie compte tenu de son histoire, d'une reconnaissance du travail de tous. L'éducation à l'environnement évolue vers le développement durable et le pôle doit être en mesure au travers de ses partenariats pluriels d'accompagner cette démarche.

**Monsieur Feménias** évoque les attentes de la DIREN par rapport aux activités du Pôle National de Ressources:

- que l'éducation à l'environnement se déplace de l'école vers le citoyen en diffusant cette culture qui ne s'arrête pas à la sensibilisation à l'environnement, mais intègre le concept de développement durable. C'est le travail actuellement réalisé notamment au sein du CREE (collectif régional d'éducation à l'environnement coordonné par le GRAINE) qui est en Poitou-Charentes étoffé, nourri et actif. Dans le même sens, il souhaite que le lien soit fait entre le pôle et les formations des élus et des responsables de Pays actuellement entamées.
- que ce pôle constitue un réel apport méthodologique et pédagogique pour tous et notamment pour les entreprises en venant nourrir par exemple les "cercles d'échanges sur le développement durable" et en sensibilisant à l'utilisation des technologies moins polluantes et plus respectueuses de l'environnement.

**Monsieur Beaulieu** confirme que le conseil régional sera de plus en plus engagé dans cette démarche. Il signale que le partenariat avec le rectorat et les associations est exemplaire dans notre région constituant une pépinière d'idées en lien avec les axes éducation, observation et recherche de l'Ifrée-ORE. Le partenariat serait à développer encore plus avec les universités et le monde économique.

**Madame Denis** pense que l'éducation à l'environnement pourra se développer encore davantage sur le site des sciences de la nature mis en place par le conseil général des Deux-Sèvres, à Chizé, grâce à la présence du pôle national.

**Monsieur Sanfourche** rappelle que l'IUFM est depuis toujours un partenaire engagé et fidèle aux côtés de l'Ifrée. En effet les missions d'un IUFM sont en concordance avec celles de ce nouveau pôle et l'IUFM y prendra toute sa place.

**Monsieur Burger** présente le bilan d'activités pour l'année scolaire 2002-2003 :

- des actions de formation pour le niveau national : Colloque de recherche "Environnements, cultures, développements, éducation à l'environnement et territoires", en novembre 2002; conférences ouvertes au public. Toutefois des difficultés ont existé car les formations n'avaient pas pu être inscrites au catalogue général des pôles nationaux de ressources.  
Madame Lacam, précise que nous avons été pénalisés essentiellement semble-il pour une question de terminologie liée à la singularité de ce pôle qui n'est pas porté par le ministère de la culture. Pourtant, des crédits sont arrivés de façon globale pour les pôles et celui-ci est bien identifié. Monsieur Palisse évoque la difficulté à avoir un interlocuteur à la DESCO, une personne qui fasse le lien en ce qui concerne l'éducation à l'environnement et propose qu'un courrier signé de Madame le recteur soit fait. D'autres démarches croisées pourraient être faites (Monsieur Beaulieu, Monsieur Féménias) qui pourraient, sans perturber le calage qui doit se faire au sein de l'éducation nationale, développer l'interministérialité du pôle.
- La démarche de mise à disposition de ressources documentaires est présentée par Mademoiselle Baudry : enrichissement du fonds documentaire, mise en ligne des ressources (3000 références) et réalisation d'un inventaire national des lieux ressources en éducation à l'environnement (86 réponses à ce jour).
- Dans le domaine de l'édition, des contacts ont été pris ouvrant des perspectives pour 2003-2004

**Monsieur Trillet** présente le projet d'activités du pôle pour 2003-2004 avec:

- un premier temps fort: le séminaire national "Développer l'éducation à l'environnement et au développement durable dans son académie", du 3 au 7 novembre 2003, à La Rochelle.  
Le débat porte sur la diffusion de l'information quant à l'existence de ce séminaire. L'espoir de sa parution au catalogue ne suffit pas et il convient que chacun, dans ses propres réseaux, puisse diffuser l'information. Il est convenu que le courrier qui va partir du rectorat ces jours-ci accompagné de la fiche de présentation et d'une fiche d'inscription sera transmis à tous les membres du comité par courrier électronique de façon à pouvoir être adapté. Ainsi, le titre pourrait être complété "dans son académie, sa région". La lettre pourrait évoquer la démarche actuelle de généralisation de l'éducation à l'environnement. La date limite des inscriptions est fixée au 30 septembre 2003. Pour l'éducation nationale, un second courrier sera envoyé à la rentrée. Des précisions sur les contenus seront à apporter aux partenaires.
- Le stage "Développement durable: pourquoi et comment en parler en classe ?" , est également inscrit comme stage national relevant du pôle. Douze personnes de l'académie de Poitiers y participeront dans le cadre de la formation continue, il sera également ouvert aux partenaires des associations et de l'enseignement agricole. Par contre le stage sur "Le marais Poitevin" n'a pu être retenu pour raisons financières de l'éducation nationale. Il est donc reporté. Monsieur Féménias fait remarquer que l'année prochaine le contexte du Parc devrait être meilleur (reconquête du label).
- La mise en réseau des ressources : il s'agit là encore de créer des liens, des passerelles entre les systèmes de données pour permettre à l'utilisateur d'interroger plusieurs bases de données documentaires en même temps. Monsieur Séguignes signale qu'un logiciel spécifique existe déjà (Interprise, interbase) et qu'il serait également possible d'avoir une convention avec un stagiaire de deuxième année de l'IUT de La Rochelle.
- Une plaquette de présentation du pôle a d'ores et déjà fait l'objet d'un travail en partenariat avec le CRDP. Véronique Baudry présente la maquette et fait la proposition des contenus élaborés par un premier groupe de travail. Ce contenu est soumis à tous pour avis (retours pour le 1<sup>er</sup> juillet au plus tard).

- Dans le domaine de l'édition, la solution adoptée en accord avec le CNDP serait, plutôt que de créer une nouvelle édition, de placer sur les différents documents un visuel comportant la phrase "Les éditions du pôle national de ressources". Sont en cours, les actes du colloque de novembre 2002 (sous forme d'un cédérom), un document sur l'évaluation en éducation à l'environnement (partenariat CRDP de Rennes et CRDP de Poitiers), un document sur les déchets radio-actifs et la citoyenneté (GRAINE Poitou-Charentes) et un document en préparation sur les déchets (GRAINE Poitou-Charentes) sous la forme d'un livre accompagné d'un cédérom.
- Dans le cadre de l'élargissement des partenaires, une démarche est en cours pour que la DRAF soit signataire de la convention. Un courrier de la DRAF Poitou-Charentes vers son ministère de tutelle a été fait pour solliciter soit une subvention directe, soit une mise à disposition d'agent. Un avenant à la convention pourrait être fait.

**Monsieur Burger** présente un point financier abordant le bilan financier pour 2002-2003 et les grandes lignes de répartition des masses financières pour 2003-2004.

Une demande de document plus détaillé est faite afin que le comité de pilotage puisse se positionner comme il est stipulé dans la convention.

La question du secrétariat-gestion dont une partie est prise en charge par le CDDP 79 est évoquée. Il conviendra de reconnaître ce supplément de travail.

**Madame Bruxelles** remercie l'assemblée et conclut en disant qu'il y a effectivement quelques difficultés repérées mais qui, grâce à cette réunion et aux démarches croisées qui vont être entreprises devraient pouvoir se régler rapidement. Encore une fois c'est ce partenariat nous amenant vers davantage de transversalité, de travail ensemble et d'interministérialité qui est repéré comme particulièrement riche. Des liens sont à faire de façon évidente entre les missions de ce pôle et l'expérimentation actuelle en vue de la généralisation de l'éducation à l'environnement. Par contre, il semble essentiel de développer des partenariats plus importants avec les universités, ce qui peut représenter un des objectifs pour l'année prochaine.